

20 SEP. 2024

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

ARRIVÉE



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Eure

COMMUNE de THIBERVILLE

Nombre de membres :
Afférents au conseil Municipal : 19
En exercice : 19
Qui ont pris part à la délibération : 19
Dont pouvoirs : 4

Date de la convocation : 10/09/2024
Date d'affichage : 19/09/2024

L'an deux mil vingt quatre, le dix sept septembre, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de THIBERVILLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Guy PARIS.

Étaient présents : M. Guy PARIS, M. Michel BREQUIGNY, Mme Marie-Françoise LARROUELLE, M. José VAREA NAVARRO, Mme Hélène RICHARD LECUYER, M. Christian BEAUDOIN, M. Philippe AMPOULIE, Mme Denise GONTHIER, Mme Isabelle BUCAILLE, M. Régis HONORÉ, M. Stéphane GAMBIER, Mme Virginie THIERRY, Mme Sandrine HUSSON, Mme Delphine HUBLIN-PARIS, Mme Véronique CAREL.

Étaient absents excusés : M. Bruno THOUROUDE, M. Yann VILLEROY, Mme Aurélie BLONDEL, M. Didier LANGEARD.

Étaient absents non excusés : -

Procurations : M. Bruno THOUROUDE en faveur de M. Régis HONORÉ, M. Yann VILLEROY en faveur de M. José VAREA NAVARRO, Mme Aurélie BLONDEL en faveur de M. Stéphane GAMBIER, M. Didier LANGEARD en faveur de Mme Véronique CAREL.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 15

Secrétaire : Mme Hélène RICHARD LECUYER.

OBJET : Télécommunication : Signature d'un contrat d'abonnement téléphonique et internet

Monsieur le Maire expose au Conseil qu'il convient de renouveler les contrats d'abonnement téléphonique et internet pour l'ensemble des bâtiments de la commune. Ces contrats comprennent également la location des équipements de téléphonie.

Quatre offres ont été reçues.

Vu le rapport de Monsieur Michel BREQUIGNY,

Considérant que l'offre d'IDEMAPS d'EVREUX est la mieux-disante.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré (par 19 Voix Pour) décide :

- de retenir l'offre de la société IDEMAPS d'EVREUX (27) s'élevant à 954,00 euros par mois hors taxes (1144,80 euros toutes taxes comprises) pour les bâtiments suivants : Salle des Fêtes, Station d'épuration, Médiathèque, Ecole maternelle, Atelier municipal, Ecole élémentaire et Mairie

- autorise Monsieur le Maire ou son premier adjoint à signer l'ensemble des pièces administratives et financières se rapportant à cette opération.

Les crédits nécessaires seront pris au compte 626 de la section de fonctionnement et du budget COMMUNE.

Certifiée exécutoire après
transmission à la Préfecture de
EVREUX et publication par voie
d'affichage le 19/09/2024

Pour extrait certifié conforme
Le secrétaire de séance, Mme
Hélène RICHARD LECUYER.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Guy PARIS

